

« Coup de cœur » : L'Association Sauvegarde du

Patrimoine d'Ervy-le-Châtel. Créée en mai 2009, l'ASPEC a pour objectif la mise en valeur, la restauration et l'animation du patrimoine de la commune. Dès 2010, il a été procédé à la restauration de 2 puits, puis à l'inventaire des ruelles et sentes de la cité. En 2011 un dossier de remise en valeur de la Chapelle Saint Aubin abandonnée depuis de nombreuses années, a été établi par l'association, en partenariat avec la ville d'Ervy et la Fondation du Patrimoine. A cet occasion une campagne de mécénat a été lancée. L'objectif était d'aboutir à une restauration de qualité et à sa remise en valeur. Ce projet a été mené à terme et c'est en septembre 2013 à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine que la Chapelle fut officiellement inaugurée. Ce petit édifice renfermait un magnifique retable en pierre divisé en 3 parties représentant la vie de Saint Nicolas évêque de Myre. Aujourd'hui ce retable a été classé à l'inventaire des Monuments Historiques. Eu égard à ce personnage emblématique, c'est tout naturellement que le Conseil d'Administration de l'Association a mis en œuvre le projet de créer une statue de Saint-Nicolas destinée à combler son absence dans la niche de la Porte Médiévale. Le 17 septembre en présence du maire Roger BATAILLE, du conseil municipal, du sculpteur René PRESTAT, du prêtre Julien BECOT, du président de l'association Michel CHATENET et de nombreuses personnes, la statue de St Nicolas fut élevée dans sa niche et chacun aujourd'hui peut admirer cette réalisation.



Manifestations associatives

- 3 DECEMBRE :** Téléthon- vente de gâteaux par le club de l'Amitié et des Aînés ruraux
11 DECEMBRE : Repas de fin d'année au Franco-Belge du club de l'Amitié et des Aînés ruraux
1^{er} JANVIER : Repas des personnes seules organisé par le club de l'Amitié et des Aînés ruraux
Début janvier : Assemblée générale de l'APPMA
12 FEVRIER : Après-midi dansant de la Saint-Valentin organisé par l'UNC à la salle des Fêtes d'Ervy
26 MARS : Assemblée générale de l'UNC- AFN et Ligue des ACVG, salle du Conseil Municipal suivie d'un repas amical à la salle des fêtes d'Ervy.

Etat Civil

Bonjour les Bébés...

- 22 juin :** Maëlyne PIERLOT - **1 octobre :** Laly REYMOND
30 octobre : Jaha BLACHE - **15 novembre :** Mathys MAKOWIECKI

... Bienvenue chez nous

Parrainage civil

- 20 août :** Justine, Nathan et Océane DAGAS, Laurine PIETREMONT

... Félicitations

Ils se sont dit OUI

- 7 mai :** Mélanie BAVOIL et Ludovic VERGER
10 septembre : Clémentine DENY et Daniel MCMAHON

... Tous nos vœux de bonheur

Ils nous ont quittés

- 1^{er} mai :** Michel COSTEL - **5 mai :** Lucette MADIOT veuve CHAMBON
18 mai : Max MARECHAL - **2 juin :** Ginette GUERIN épouse HOUDUSSE
3 juin : Gérard LASSAUT - **13 juillet :** Christine JEANNE
10 septembre : Monique LESAGE Monique épouse COUVREUX

... Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles

Le retour de Saint-Nicolas à Ervy a été salué par ce poème :

*Il lui arrive de rêver
À ses murailles anciennes
De son glorieux passé
Pont-levis et poternes
De sa place fortifiée surplombant l'Armanche
Elle narguait la Bourgogne à l'évidence
Seul témoignage de ce monde oublié
Emblème de notre commune
Elle nous garde sous son aura
Notre Porte Saint-Nicolas
D'aucuns de nous croyaient pas chiche
De remettre dans sa niche
Notre bon Saint- Nicolas
Et pourtant le voilà
Accompagné de ces trois bambins
Certainement des Ervytains
Sortant d'une longue torpeur
La belle endormie a retrouvé son cœur
Saint-Nicolas est de retour dans notre bourg
Souhaitons-lui une vie plus belle
Pour que notre emblème reste éternel*

AGENDA

NOVEMBRE:

25/11 : 17h45 - Conférence « Dans l'atelier : peindre sur le verre au XVI^e siècle » par Michel HEROLD – Conservateur général du patrimoine – Centre André Chastel

DECEMBRE:

2/12 : à 18 h 30 Lancement des illuminations de Noël, suivi d'un vin chaud-pain d'épices offert par la Municipalité. Rendez-vous à la Halle
5/12 : Journée nationale d'Hommage aux Morts pour la France, de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

- à 11 h 30 dépôt de gerbes aux Monument aux Morts

10/12 : Distribution des colis aux Aînés de la Maison de Retraite

17/12 : Distribution des colis aux Aînés de la Commune

Fin décembre : Concert de l'Orchestre Audois des Jeunes – salle des fêtes

JANVIER 2017:

7/01 : Vœux officiels de la Commune à 18 h 30 à la salle des fêtes

P'tit tour de Halle. Bulletin municipal d'Ervy-le-Châtel
Directeur de publication : Roger Bataille, Maire.

Equipe de Rédaction : Commission « Communication Municipale » R. BATAILLE - F. GAUTHIER - N. GAUTHIER - V. PUJOLLE - C. VAILLANT

Mairie : 03.25.70.50.36

Ouverture au public le :

Lundi, Mercredi et Vendredi de 09h00 à 12h00

Mardi et Jeudi de 09h00 à 12h00 - 13h30 à 16h00

Samedi de 9h à 11h

Imprimé et distribué par nos soins. Ne Pas Jeter sur la Voie Publique



Lettre d'information municipale aux Ervytains - n°6

Chères Ervytains et Chers Ervytains

L'année 2016 va bientôt s'achever, une année au cours de laquelle notre Cité a fait preuve d'une importante vitalité pour développer son attractivité et offrir, à tous, un cadre de vie agréable.

Le Marché aux Fleurs, la Journée de l'Europe, la Fête médiévale, la Fête de la Gastronomie, Marché du Livre, les nombreuses expositions artistiques à la Halle, les conférences, les concerts, les manifestations sportives, festives, culturelles, ont animé notre Cité tout au long de l'année.

C'est le résultat de l'investissement considérable de nos associations et des bénévoles qui y consacrent généreusement leur temps.

La vitalité de notre Cité, c'est aussi le rôle que jouent tous nos acteurs économiques : artisans, commerçants, entrepreneurs, mais également les professions de services et de santé, dont la présence, le développement, l'installation dans notre commune témoignent de leur confiance. Elle s'exprime également par l'existence des écoles, du collège, de la Poste, du Centre d'Incendie et de Secours et de la Gendarmerie.

La vitalité de notre Cité, vous en êtes les acteurs, chaque jour. C'est grâce à votre participation, c'est grâce à vos actions et à l'engagement de tous qu'elle a été et qu'elle sera dans l'avenir encore plus vivante, plus dynamique et durable.

Chères Ervytains, chers Ervytains, à vous tous acteurs de notre Cité, je tiens à vous adresser mes chaleureux remerciements pour avoir fait de l'année 2016 une aussi belle année et avoir ainsi contribué au rayonnement d'Ervy le Châtel.



Roger BATAILLE
Maire d'Ervy-le-Châtel

Clichés d'Eté



Regards d'Armanche



Fête de la Gastronomie



Fête Médiévale



Exposition permanente Jean REVOL



Comité de Jumelage



Apéros concert



Gala de fin d'Année - CLE

Ervy-le-Châtel, Chamblin, Monthierault,
Meunil Saint-Georges, Les Chaillots

Ecole élémentaire

Une rentrée sous les projecteurs

En ce début d'année scolaire, après les travaux de rénovation de la cantine en 2015, les élèves de l'école primaire ont fait leur rentrée au sein d'un établissement entièrement rénové et doté d'un nouveau mobilier.

Créée il y a une trentaine d'années, l'école élémentaire a pu bénéficier d'un programme de travaux complet avoisinant les 160.000 € TTC, permettant d'améliorer l'ensemble des extérieurs (ravalement des façades, remise en peinture des menuiseries, démaussage des toitures, remplacement des éclairages extérieurs,) et de rajeunir la totalité des intérieurs (une remise en peinture des classes, circulation et sanitaires, la réfection des sols souples, la pose de stores, l'isolation des combles, la réfection de l'électricité et des plafonds suspendus).



Ainsi, le 11 septembre dernier à l'initiative, de la municipalité, lors d'une matinée « Portes Ouvertes », les parents, élus du RPI, ont eu l'occasion de découvrir l'ampleur des travaux réalisés durant l'été.

A cette occasion, Philippe ADNOT - Président du Conseil Départemental et Sénateur de l'Aube - nous a fait l'honneur de sa visite, rappelant tout l'intérêt qu'il portait à Ervy-le-Châtel, et renouvelant l'engagement total du Département pour le projet de réhabilitation du Collège Eugène Belgrand.

C'est donc dans un environnement lumineux, soigné, que nos enfants et les enseignants ont commencé pouvoir appréhender cette nouvelle année scolaire...



La sécurité aux abords de nos écoles ... toute une éducation

A chaque rentrée et tout au long de l'année, nous constatons régulièrement des infractions aux règles élémentaires de sécurité routière aux abords de nos écoles.



En effet, certains parents ou accompagnateurs trop pressés, sont irrespectueux de ces règles lorsqu'ils déposent leurs enfants à l'école. Il appartient à chacun, piéton ou automobiliste, de respecter les règles de circulation et de stationnement. La sécurité des enfants, c'est l'affaire de tous y compris les parents. Il est donc de notre responsabilité d'adultes de les sensibiliser dès le plus jeune âge aux risques routiers et de leur transmettre les bons comportements afin qu'à leur tour, ils deviennent des adultes respectueux et responsables.

Rappelons que : le stationnement et l'arrêt des véhicules sont strictement interdits sur les trottoirs, les passages piétons, la chaussée et la bande d'arrêt des bus, que la vitesse est limitée à 30km/h, mais aussi que les piétons, bien que prioritaires, doivent traverser sur les passages qui leur sont réservés. **L'ÉDUCATION NE SE FAIT PAS QU'À L'INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE, ELLE COMMENCE AUSSI SUR SON CHEMIN...**



Tableau récapitulatif des montants de travaux engagés et des aides financières reçues.

Dépenses		Recettes	
Travaux	147.300 €	Etat	24.550 €
Renouvellement mobilier	11.000 €	Département	24.550 €
		Réserve parlementaire	7.650 €
		FCTVA (TVA récupérable)	25.970 €
		Emprunt à taux 0	62.000 €
		Autofinancement	13.580 €
	158.300 €		158.300 €

Tous à vos ardoises

59 élèves en maternelle
123 élèves en élémentaire
128 élèves au service de restauration scolaire,
36 élèves en garderie
88 élèves participent aux nouvelles activités périscolaires (Ukulélé, chant, percussions, aide aux devoirs, sports, arts plastiques et jeux de société...)



Allo docteur, il y a urgence !!!

Face aux problèmes de désertification médicale sur le secteur du Val d'Armanche et plus particulièrement sur la commune d'Ervy, la municipalité se mobilise depuis plusieurs mois pour rechercher un médecin généraliste. La mission confiée au bureau d'étude parisien « PERSUADERS RIVIERE consulting » doit nous permettre de réussir ce challenge.

Aujourd'hui, la mission suit son cours, les premiers contacts avec des médecins ont été pris. Si nous ne sommes pas encore en mesure d'annoncer l'installation d'un médecin, il n'en reste pas moins que des mesures sont déjà prises pour pouvoir l'accueillir lui et sa famille dans un logement et des locaux adaptés.

En parallèle à cette recherche, la municipalité a entamé une série de démarches pour assurer le renouvellement de l'offre de soins dentaires sur la commune... la pugnacité a porté ses fruits : le 1^{er} semestre 2017, nous pourrons compter sur l'installation de deux nouveaux dentistes dans notre commune. Une bonne nouvelle !

La Noiraude



Allo ? Docteur ? C'est la Noiraude

Collectivité et zéro phyto : ce qui nous attend en 2017

La loi Labbé n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national mentionne qu'à partir du 1^{er} janvier 2020, « il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles au public ou relevant de leur domaine public ou privé. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a avancé l'interdiction pour les personnes publiques au 1^{er} janvier 2017 et y a intégré les voiries.

Les pesticides ne pourront plus être vendus en libre-service aux particuliers à compter du 1^{er} janvier 2017. Autant dire que 2017, c'est demain. Le défi à relever pour les collectivités est important. Il est possible et souhaitable d'en faire une opportunité d'amélioration du cadre de vie pour les habitants et de préservation de la biodiversité ordinaire. C'est pourquoi la Commission Environnement et Cadre de vie invite chacun d'entre nous à participer à l'effort collectif en assurant la propreté de sa partie de trottoir et de caniveau c'est-à-dire le désherbage et le balayage.



Focus



JEAN REVOL : UN POÈTE DE L'IMAGE

L'artiste peintre et écrivain Jean REVOL a désormais une salle d'exposition dédiée au sein de la Médiathèque Thibaud-de-Champagne à Ervy-le-Châtel.

Cet artiste est né à Lyon en 1929 où il dessine et peint dès son enfance, il maîtrise tout d'abord les techniques du dessin au fusain et à la craie puis à l'adolescence il aborde la peinture avec une prédilection pour les encres et les pâtes à l'huile de lin chauffée. Il parvient rapidement à la maturité de son art grâce à sa curiosité des voyages, notamment à Paris, en Italie et même en Amérique.

Dès 1949, une première exposition de ses peintures a lieu à Vence à la galerie Alphonse Chave. En 1950, Marcel Arland et Jean Paulhan ouvrent les portes de la Nouvelle Revue Française au jeune critique lyonnais où il assurera pendant 30 ans une chronique artistique. En 1960 une grande exposition parisienne à la galerie Fachetti est consacrée à Jean Revol où il rencontre Jean Dubuffet qui éveille son intérêt pour l'Art Brut. Jean Revol devient membre de la Société de Psychopathologie de l'Expression. Le philosophe Gaston Bachelard disait de son ami : « C'est une poigne qui peint, c'est un artiste dont l'érudition est belle, le jugement remarquable. ». A partir de 1963 Jean REVOL est très sollicité par les grandes galeries parisiennes. Puis en 1968, il décide de partir aux Etats Unis où il enseignera l'histoire de l'art au Middlebury College et installera son atelier à New York. Il rencontrera le psychiatre Lionel Rappaport et devient membre de l'American Society of Psychopathology of Expression. En 1974 le décès brutal du Dr Rappaport précipitera le retour de Jean Revol. Le peintre renoue avec Paris où il développe une intense activité artistique ponctuée d'expositions. En parallèle, il poursuit le travail commencé avec le Dr Rappaport en créant à travers la France une vingtaine d'ateliers au sein de Centres d'Aides par le travail ce qui éveille l'intérêt du ministre de la culture André Malraux. En 1982, il crée l'association ART CRISE et en 1989 est organisée au Grand Palais l'exposition « ART ORIGINAL » inaugurée par le Ministre de la Culture. En 2001 sa ville de Lyon lui rend hommage avec une rétrospective : « Jean Revol, 50 années de Peintures et de Dessins ». En 2004, il élit domicile aux Bordes-Aveuil et y installe son ultime atelier. En janvier 2012 notre ami Jean Revol s'en est allé.

Une exposition permanente « Jean Revol » à la Médiathèque Thibaud de Champagne vient d'être inaugurée, sa famille ayant offert à la ville d'Ervy le Châtel plusieurs de ses œuvres.

Les horaires de visite : Mercredi et jeudi de 9h à 12h et 14h à 18h & le Vendredi et samedi de 10h à 13h et 14h à 18h. L'entrée est gratuite. Venez nombreux visiter cette magnifique exposition.